



Transparence

Novembre 2009
N°9

Sommaire

Développement durable et handicap	p.1
Au fil des mois	p.2
Le point scientifique du Docteur Soldati	p.2
Jean-Pierre Léger : la rigueur et l'écoute	p.3
Interview : La mairie de Saint-Mandé	p.4
L'APEI de Saint-Amand-Montrond aujourd'hui et demain	p.4

Développement durable et handicap

Le développement durable suscite un intérêt grandissant auprès de l'opinion publique : consommateurs, salariés, riverains, milieux politiques et associatifs affichent désormais clairement leur attente vis-à-vis de l'entreprise en matière de protection de l'environnement.

Le fonctionnement de l'APEI de Saint-Amand-Montrond et en



particulier de ses établissements de travail protégé, comme toute entreprise, n'étant pas sans répercussion sur l'environnement, il est indispensable aujourd'hui d'être certain d'adopter de bonnes pratiques et de se doter d'outils performants pour pérenniser nos efforts.

Pour l'avenir, nous devons combiner la mission d'insertion des personnes en situation de handicap, les impératifs économiques et les aspirations à caractère environnemental des entreprises adaptées.

Pour cela, L'Artisanerie et Le Verdier se sont engagées dans une démarche de mise en place d'un système de management de l'environnement selon le référentiel ISO 14001.

La norme ISO 14001, preuve d'un engagement en matière environnementale

La norme ISO 14001 est un référentiel international qui définit les exigences auxquelles doit se conformer le Système de Management Environnemental (S.M.E.) d'une entreprise pour être jugé performant. Le respect des prescriptions de la norme procure à l'entreprise une méthode de travail, gage d'une bonne maîtrise de ses impacts environnementaux, d'une amélioration continue de ses performances et d'une meilleure anticipation des évolutions réglementaires.

Une démarche volontaire...

L'obtention de cette norme n'étant pas obligatoire, son adhésion traduit la volonté du Conseil d'Administration et de la Direction Générale d'intégrer les principes de développement durable dans la politique globale de l'association et de faire des entreprises adaptées, des entreprises citoyennes à part entière.

...et mobilisatrice

Tous ces progrès nécessitant une prise de conscience et une implication de tous, à tous les niveaux, la mise en place de ce système de management constitue un facteur de motivation pour l'ensemble du personnel, regroupant les deux entreprises adaptées sur un projet commun.

Une réflexion commune sur les questions environnementales doit être engagée entre les différents services des entreprises adaptées ; dépassant le cadre de la production, elle implique les services achats, transports, documentation, sécurité, administratifs, paie, etc.

Pour satisfaire nos clients...

Les demandes d'informations de nos clients et prospects sur nos performances environnementales étant de plus en plus courantes, il devient capital d'évaluer nos performances et de démontrer notre engagement sur ces thèmes. Ces attentes reflètent souvent leur souhait de mener une politique d'achat responsable en matière environnementale ou leur engagement dans une démarche similaire à la nôtre.

...et gagner en efficacité

L'attention portée à la réduction et à la prévention de la pollution engendrée par leurs activités apportera aux entreprises adaptées des avantages économiques et sociaux. Elle conduit notamment à une baisse du volume des déchets à traiter (tri, recyclage, revalorisation, réduction des matières premières) ou encore à la diminution de certaines consommations (eau, énergie, etc.) par une optimisation de certains procédés et un effort commun pour y parvenir. La mise en place d'un système de management environnemental implique également une meilleure

protection des salariés leur permettant d'évoluer dans un milieu plus sain (baisse des émissions atmosphériques, diminution ou remplacement de certains produits chimiques, etc.).

De l'analyse environnementale...

Un préalable à la mise en place du système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001 a été la réalisation d'un état des lieux de la situation environnementale de chaque site de production. Cette analyse préalable conduit à l'identification pour chaque poste de travail (bureaux, chaudières, conditionnement, maintenance, tampographie, broserie, etc.) des aspects et impacts environnementaux qui leur sont associés.

Par exemple : une personne travaillant à un poste administratif va potentiellement consommer du papier, de l'électricité et produire des déchets induisant un appauvrissement des ressources naturelles de la planète et des contraintes de traitement de déchets plus ou moins importantes. Une grille d'évaluation de ces impacts suivant des critères tels que la conformité réglementaire, la sensibilité du milieu, l'impact de la nuisance générée permet de déterminer si ces impacts sont significatifs.

Une équipe de pilotage a été constituée sous l'impulsion de la Direction Générale et de responsables des deux entreprises adaptées dont les secteurs sont particulièrement impliqués dans le système de management environnemental : production / documentation, achats / transports et sécurité.

...à la mise en œuvre du système de management environnemental

L'état des lieux ainsi effectué, il va incomber ensuite à la Direction Générale d'énoncer sa politique



édito

L'entreprise citoyenne est une entreprise qui prend en compte dans son activité quotidienne et son développement les contraintes liées à l'intérêt général en matière d'emploi, d'éthique et de développement durable.

Telle est l'une des définitions couramment admises de « l'entreprise citoyenne ».

Pour sa part, l'APEI de Saint-Amand-Montrond, depuis sa création, se préoccupe au plus haut point de l'emploi des personnes en situation de handicap avec une politique ambitieuse de recrutement, de formation, de rémunération et d'intégration dans la société.

L'éthique, autre valeur fondatrice fondamentale de l'association, se conjugue au quotidien avec responsabilité, économie et handicap.

Nous pouvons démontrer aussi par notre fonctionnement que respect de l'intérêt général et comportement éthique ne sont pas antinomiques avec production de qualité et économie, gage de satisfaction pour nos clients et de pérennité pour nos structures.

En matière de développement durable, depuis plusieurs années, nous ne sommes pas restés sans rien faire, mais nous devons aujourd'hui, parce que les outils de mesure existent, formaliser notre travail pour le rendre crédible. La norme ISO 14001 va nous aider dans ce domaine.

C'est en réussissant ce nouveau challenge que l'APEI de Saint-Amand-Montrond pourra s'enorgueillir de rentrer dans le cercle réduit des « entreprises citoyennes » et responsables.

en matière d'environnement dans laquelle elle définira les orientations générales de l'association pour améliorer ses performances environnementales.

Le programme environnemental de chaque site regroupera les aspects environnementaux significatifs et leur impact associé identifié suivant le type de poste. Il proposera des actions à réaliser pour améliorer les

performances, les objectifs à atteindre et les indicateurs pour mesurer les progrès. Il devra également prévoir le délai de mise en œuvre et le montant des ressources à allouer à l'action. Une gestion documentaire et une veille réglementaire seront également mises en place.

Vers une certification ISO 14001 courant juin 2010

A ce jour, dans les deux entreprises adaptées, l'analyse préalable est terminée. Les équipes de pilotage ont été formées, une Responsable Environnementale embauchée. Il reste encore beaucoup de travail mais la volonté de tous devrait rendre possible une certification ISO 14001 pour les entreprises adaptées, L'Artisanerie et Le Verdier, en juin 2010.

De découvertes en initiation

Dimanche 7 juin, sur la base nautique de Robinson à La Guerche-sur-l'Aubois (18), plusieurs résidents des foyers ont assisté à une démonstration de sauvetage par des chiens « Terre Neuve » et ont essayé un **fauteuil amphibie et insubmersible**, le TIRALO ® qui permet aux personnes à mobilité réduite de goûter aux joies de la baignade en toute sécurité.



Quelques jours plus tard, dans le cadre du festival Hand'férences à Déols (36), Gérard et



ses camarades ont testé la **joëlette**, fauteuil muni d'une roue et de deux brancards qui transporte des personnes présentant un handicap à la marche lors de balades en terrain escarpé.

Par un bel après-midi de septembre, l'APEI et l'entente canine de St-Germain-des-Bois organisaient une rencontre autour des activités sportives pratiquées avec un chien. Là encore, ce furent une découverte et un plaisir pour les résidents des foyers de s'initier au **canicross et au caniVTT** sur les bords du lac de Virlay. Ce même lieu, avait accueilli



en juillet, tous les personnels des établissements ESAT-Foyers pour leur pique-nique annuel. Le programme de cette journée festive, unanimement apprécié, comportait une **initiation à la voile et au canoë**, avec le concours de la mairie de Saint-Amand.



Relaxation pour les uns ...

Chaque mercredi, les personnes handicapées de la section adaptée accompagnées de leur animatrice, profitent d'un après-midi de détente dans les bassins du nouveau centre aqualudique de Saint-Amand-Montrond.



...Entraînement intensif pour les autres



compétition était ouverte à tous les établissements, entreprises, collectivités... du

Le 12^{ème} Défi Inter-entreprises a été organisé le vendredi 2 octobre par la ville de Bourges avec le concours de la chambre de commerce et d'industrie du Cher. Cette

département. Les épreuves se sont déroulées sous la forme d'un relais par équipes de 4 : 2 canoëtistes sur 600 m, puis 1 vététiste sur 7 km et enfin 1 coureur à pied sur 3,5 km. Pour sa cinquième participation, l'APEI a présenté six équipes composées de membres des personnels de l'ESAT et des entreprises adaptées. Nos sportifs ont commencé l'entraînement dès le 15 juillet avec une grande détermination : améliorer le score des années précédentes !

NDLR : *Défi relevé ! Une équipe mixte de l'APEI est montée sur le podium. Bravo !*

Départs en retraite

Jean-Louis Beaujean

Le 18 septembre, Jean-Louis Beaujean est parti à la retraite. Après avoir travaillé plus de 20 ans à L'Artisanerie, tout d'abord comme ouvrier sur machine, Jean-Louis a terminé sa carrière professionnelle en section rempaillage-cannage. Dans cette section artisanale, il réalisait du cannage.



L'Artisanerie puis au Verdier. Cet homme très intéressé par la généalogie et l'archéologie est aussi un grand collectionneur de tout ce qui concerne la 1^{ère} guerre mondiale et de cartes postales anciennes. Nous souhaitons qu'il puisse maintenant consacrer tout son temps à ses nombreuses passions.

C'est au cours de ces deux chaleureuses manifestations et entourés de leurs collègues, que le Président de l'APEI et la Direction Générale ont invité l'ensemble du personnel à leur souhaiter une bonne et heureuse retraite.

Le préfet du Cher au Verdier

Catherine Delmas-Comolli, Préfet du Cher, est venue visiter l'entreprise adaptée, Le Verdier. Elle a été très impressionnée et a découvert, avec grand intérêt, l'atelier qui conjugue à la fois une organisation industrielle et une prise en charge sociale de la personne handicapée.



Jacques Niquet

Le 30 septembre, a été fêté le départ de Jacques Niquet qui travaillait au Verdier. Après un parcours professionnel commencé dans différentes entreprises saint-amandoises, Jacques a postulé à l'APEI en 1996 et a travaillé successivement à



Le point scientifique du Docteur Soldati

Quelques affaires récentes ont médiatisé ce problème qui reste, pour la plupart des gens, un mystère.

Le déni de grossesse se définit en fait, pour une femme enceinte, de ne pas avoir conscience de l'être.

Le déni est partiel s'il prend fin avant le terme de la grossesse et total s'il se poursuit jusqu'à l'accouchement. Dès le XIX^{ème} siècle, on parlait de grossesse inconsciente et les fondateurs de la psychiatrie en France décrivaient cette réalité psychiatrique mais c'est dans les années 70 que le concept de déni de grossesse apparaît.

Le mot déni vient de la psychologie ; c'est un mécanisme de défense qui est la non-reconnaissance de certains aspects de la réalité. Il se produit à l'insu du sujet, différent donc de la simple dénégation qui est un refus catégorique à l'égard d'une perception existante de la réalité extérieure. C'est ainsi que Véronique Courjault faisait appel à une dénégation : « je sais mais je fais comme si je ne savais pas ».

A l'inverse, le déni est totalement inconscient.

Que se passe-t-il sur un plan organique chez la femme enceinte ? La réponse est donnée par les gynécologues : une femme qui ne se sait pas enceinte va lutter contre la déformation de sa silhouette, ce qui verticalise l'utérus, celui-ci se développant vers le haut au lieu de se développer vers l'avant. Très souvent, d'ailleurs, ils ont observé que lorsque l'on annonce à la femme qu'elle est enceinte, la grossesse devient rapidement visible, l'utérus rebasculant vers l'avant.

Les modifications habituelles des grossesses ne sont pas notées :

pas d'augmentation du volume de la poitrine, pas d'augmentation du périmètre abdominal (les exemples sont multiples de celles qui conservent les mêmes tailles de vêtements et de sous-vêtements jusqu'au terme), persistance de saignements, y compris réguliers évoquant des règles, absence de mouvements du bébé, etc.

A noter que lorsqu'il s'agit de femmes qui vivent en couple, les études ont montré que dans tous les cas les conjoints ignorent la grossesse. De même, lorsqu'il s'agit d'une jeune fille vivant chez ses parents, l'entourage, là encore, ne perçoit rien.

Le phénomène n'est pas anodin puisque l'on considère qu'il y a entre 600 et 1800 femmes victimes chaque année de ce syndrome en France dont la moitié représente un déni total. Contrairement à ce que l'on peut croire, le déni ne concerne que très peu de jeunes femmes ou de femmes déficientes voire malades. Les études ont montré que la moitié des femmes sont déjà mères d'un ou de deux enfants, ce qui prouve que ces femmes, connaissant pourtant des signes de grossesse, ne reconnaissent pas être enceintes et n'ont pas conscience de leur état. Enfin, rappelons que tous les milieux sociaux sont concernés.

Aspects psychiatriques :

Même si ces femmes sont souvent accusées d'être dissimulatrices et menteuses, la notion

Le déni de grossesse

de déni de grossesse est établie médicalement ; en revanche, il n'y a pas de modèle explicatif. Dans la moitié des cas, l'examen psychiatrique est tout-à-fait normal ; parfois le déni s'intègre dans un tableau pathologique. On retrouve, très fréquemment une ambivalence de désir d'enfant.

Devenir des enfants :

Lorsque l'accouchement se déroule en milieu hospitalier, une fois la phase de stupeur passée, les femmes acceptent, en règle générale, leur enfant et les abandons à la naissance sont rares ; mais, lorsqu'elles accouchent seules et dans des lieux inappropriés, il n'est pas rare qu'il y ait décès du bébé, soit par accident, soit par manque de soins ou que la mère, elle-même, tue le bébé. Le néo-naticide (meurtre de l'enfant à la naissance) n'existe plus dans la loi. On parle, aujourd'hui dans ce cas, de meurtre sur mineur de moins de 15 ans, ce qui s'inscrit dans la loi de protection de l'enfance.

...un moniteur qui conjugue l'écoute, la rigueur et la droiture.



Les moniteurs encadrent les personnes handicapées qui travaillent dans les ateliers des deux entreprises adaptées. A travers le portrait de Jean-Pierre Léger, nous découvrons l'importance de leurs missions.

Transparence : *Jean-Pierre, quelle est votre situation personnelle en quelques mots ?*

Jean-Pierre Léger : Je suis né le 5 septembre 1956 à Saint-Amand-Montrond. Marié, papa de deux garçons, je suis grand-père depuis un an et demi de jumeaux. Pour me détendre, je fais du vélo, je cours. J'apprécie le sport en général et passer un week-end avec des amis. Avec mon épouse, nous aimons faire des voyages.

Transparence : *Comment avez-vous rejoint l'APEI ?*

Jean-Pierre Léger : A 40 ans, et après avoir géré pendant vingt ans, sur Bourges, des magasins dans le domaine de la bijouterie, j'ai éprouvé le besoin de changer de métier. Mes beaux-parents habitant près du Verdier, une des entreprises adaptées de l'APEI, j'ai fait une candidature spontanée auprès de cette association. Après des entretiens avec les directeurs généraux, Christian Denis et Patrick Soldati ainsi qu'avec Bernard Barbier, responsable du service production et des transports au Verdier, j'ai été embauché en qualité de moniteur. Pendant ma période d'essai, j'ai suivi une formation dirigée par le docteur Soldati, avec des stages dans tous les établissements de l'APEI de Saint-Amand-

Montrond. Elle m'a fait découvrir le handicap. Je considère que cette nouvelle orientation professionnelle était pour moi un véritable challenge.

Transparence : *En quoi consiste votre travail ?*

Jean-Pierre Léger : Lorsque je suis arrivé à l'APEI le 15 janvier 1996, en tant que moniteur, j'ai occupé différents postes de travail passant de la transformation au conditionnement. Depuis mai 2007, j'occupe la fonction de moniteur principal. Mes missions et les objectifs du poste sont variés. Je planifie la fabrication à partir des directives qui me sont données par le responsable du service production et j'organise, avec mes collègues moniteurs, la répartition du travail. Je dirige avec Jean-Marc une quinzaine de personnes handicapées qui travaille à la préparation, au conditionnement et aux expéditions des produits. De par mes responsabilités de moniteur principal, j'encadre quatre moniteurs, deux caristes, deux techniciens, l'un à la maintenance, l'autre chargé des expéditions et quarante personnes en situation de handicap. Pour l'ensemble du personnel, je suis l'interface avec le responsable du service, Bernard Barbier.

Transparence : *Quelles sont les principales qualités que doit posséder un moniteur ?*

Jean-Pierre Léger : La patience et surtout l'écoute qui permettent de prendre le recul nécessaire car la personne handicapée a tendance à se confier beaucoup. En notre qualité de moniteur, nous devons garder une certaine réserve et l'inviter à parler de ses besoins ou problèmes à Odile de Saint-Sernin, responsable du service social. Nous sommes là pour donner le cadre de l'entreprise ordinaire tout en étant très attentifs au comportement de la personne handicapée. En tant que moniteurs, nous sommes les référents pour les personnes handicapées qui viennent nous voir en priorité. Notre rôle est de leur permettre de développer leur autonomie



dans le travail mais aussi dans leur vie quotidienne. Les informations recueillies sont notées sur une fiche de « suivi individuel ». Nous travaillons en équipe et en harmonie et échangeons régulièrement nos impressions.

Transparence : *Les personnes handicapées peuvent-elles s'épanouir dans les tâches qu'elles effectuent ?*

Jean-Pierre Léger : En règle générale, les personnes que nous accueillons ont évolué grâce à l'apport structurant du travail. Elles aiment ce qu'elles font car nous essayons au delà du handicap de détecter leur potentialité pour ne pas les mettre en échec. Les personnes handicapées s'investissent beaucoup dans leur travail et apprécient, avec plaisir, qu'on reconnaisse la qualité de celui-ci. L'ambiance est bonne entre toutes et ainsi elles s'épanouissent.



Transparence : *Après treize années passées à l'APEI, êtes-vous satisfait d'avoir orienté votre carrière professionnelle vers cette association ?*

Jean-Pierre Léger : Oui, je ne regrette aucunement mon choix. Travailler dans ce milieu, apprend la modestie, la patience. Ici, au Verdier, les conditions de travail sont très bonnes pour tout le monde. L'établissement est spacieux et lumineux. Le matériel moderne est adapté. On ne peut pas exercer ce métier si on n'a pas la faculté d'écoute pour aider et guider la personne handicapée.

Transparence : *Un dernier message pour nos lecteurs ?*

Jean-Pierre Léger : Les personnes handicapées et les moniteurs apprécient beaucoup les visites qu'effectuent les commerciaux, nos relais auprès de la clientèle. Cette démarche nous valorise tous et nous motive. Je souhaite que les clients continuent à nous faire confiance pour que l'APEI poursuive son développement.

Extraits choisis...

" En notre qualité de moniteur, nous devons garder une certaine réserve et inviter la personne handicapée à parler de ses besoins ou problèmes au service social. "

" Notre rôle est de permettre à la personne handicapée de développer son autonomie dans le travail mais aussi dans sa vie quotidienne. "

" On ne peut pas exercer ce métier si on n'a pas la faculté d'écoute pour aider et guider la personne handicapée. "

" Les personnes handicapées et les moniteurs apprécient beaucoup les visites qu'effectuent les commerciaux, nos relais auprès de la clientèle. Cette démarche nous valorise tous et nous motive. "



Interview : La mairie de Saint-Mandé

...sensibilisée au handicap



Transparence : Monsieur Patrick Beaudouin, vous êtes le député maire de Saint-Mandé. Présentez-nous succinctement votre ville ?

Patrick Beaudouin : Saint-Mandé est une petite ville de 23.000 habitants située à l'est de Paris. C'est la plus petite commune de l'Île-de-France en surface géographique puisqu'elle s'étend sur seulement 92 hectares. Elle est résidentielle avec une population très jeune. Sur le plan économique, nous avons essentiellement des grands établissements comme l'institut Val Mandé qui a été édifié en 1880. Cet ancien institut des aveugles est aujourd'hui un institut de réadaptation et de promotion du handicap. L'hôpital d'instruction des armées Bégin, sis également à Saint-Mandé, est destiné aux militaires mais aussi aux civils. C'est une ville très sensibilisée au handicap puisque nous proposons un colloque ville, handicap et société dont la dixième édition a eu lieu le 4 décembre 2008. Il faut avoir le réflexe de la main tendue vers la personne handicapée. Pour ma part, en tant que législateur, j'ai participé à la rédaction de la loi de 2005 relative au handicap. Nous faisons beaucoup de manifestations et d'échanges avec les personnes handicapées et avons procédé à des aménagements afin de leur faciliter leurs déplacements.

Transparence : Votre collectivité respecte-t-elle le quota concernant les personnes handicapées ?

Patrick Beaudouin : Non, seulement 1,7 à 1,8 % de notre population est concernée au lieu des 6 % requis. Notre volonté est bien entendu de rattraper notre retard. Nous sommes en train de créer un gros service de vidéo surveillance pour la police municipale qui fonctionne 24 h sur 24. On envisage d'ouvrir la salle de commandement, d'images et de radio avec des équipes de vidéo dédiées aux personnes handicapées permettant ainsi de mettre plus de policiers sur le terrain, afin qu'ils remplissent leurs missions de prévention, de surveillance, et de sécurité des personnes et des biens. L'autre possibilité est de faire appel à des associations comme la vôtre.

Transparence : Comment avez-vous connu L'Artisanerie et Le Verdier ?

Patrick Beaudouin : Outre notre colloque et nos aménagements, Saint-Mandé est très sensible à la notion du handicap à travers l'institut Val Mandé. Nous avons constaté que nous pouvions faire appel pour certaines prestations à des entreprises et à des associations qualifiées et répertoriées comme telles. On a lancé un appel d'offres destiné aux entreprises adaptées, auquel vous avez répondu. Vous avez été retenus parce que votre démarche commerciale a été efficace et

intelligemment présentée. Les atouts qui vous ont permis de remporter cet appel d'offres sont la garantie de la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires pour assurer le développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées. Les échelles de valeur au sein même des ateliers, le développement des compétences des personnes handicapées à partir d'une étude cognitive de chaque poste de travail, la présence d'ateliers de raisonnement logique, la scolarisation, les ateliers d'analyse de la tâche, l'atelier de dessin, la pratique du sport, l'encadrement technique, le développement à l'accès aux formations, le suivi mensuel au niveau professionnel de chaque personne handicapée, l'existence de contrats à durée indéterminée, le partenariat avec d'autres structures, l'organisation de colloques... sont des facteurs qui ont été appréciés par la commission d'appels d'offres.

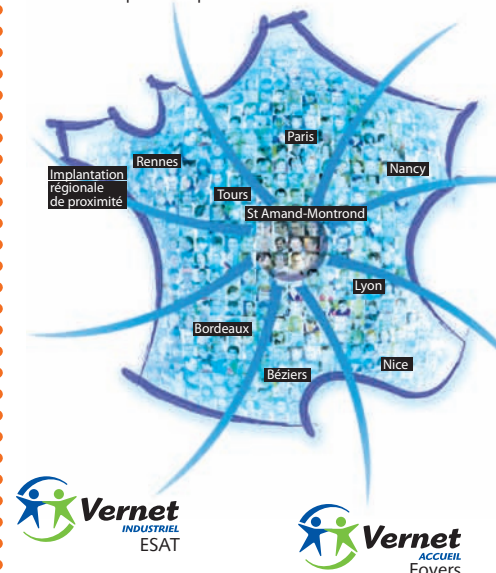
Transparence : Quels sont les produits que vous nous achetez ?

Patrick Beaudouin : Nous commandons à votre déléguée commerciale, Olivia Gradelet, des chemises, des sous-chemises et pochettes qui sont réparties dans les différents services de la mairie. Dans un prochain appel d'offres, vous serez consultés pour que vous puissiez répondre sur les articles fabriqués par L'Artisanerie.

Quelques partenaires parmi nos clients :



À noter



L'APEI : une évolution remarquable

30 Travailleurs Handicapés en 1976...

• Etablissements et Services d'Aide par le Travail

1976	30 TH
1991	88 TH
2009	114 TH

• Les Entreprises Adaptées

1980	7 TH
1996	112 TH
(création du Verdier)	
2009	123 TH

... 237 Travailleurs Handicapés en 2009.

Nos coordonnées commerciales

NORD

7, allée du Progrès
92173 VANVES CEDEX
Tél : 01 45 29 30 00

SUD

7, avenue Pierre Verdier
34535 BEZIERS CEDEX
Tél : 04 67 76 02 64

Ce journal vous est offert par votre délégué(e) commercial(e) :

L'APEI de Saint-Amand-Montrond aujourd'hui et demain

Aujourd'hui...

L'APEI de Saint-Amand-Montrond accueille 237 personnes handicapées dans ses établissements de travail : deux entreprises adaptées et un ESAT, leur permettant ainsi une insertion sociale. 60 d'entre elles sont hébergées dans l'un des trois foyers gérés par l'Association.

Les EA, entreprises adaptées, fabriquent des produits distribués par leur propre réseau commercial, à travers la France entière.

L'Artisanerie, aujourd'hui 83 salariés handicapés, fabrique, assemble et conditionne des produits de nettoyage, d'hygiène et d'entretien. Au sein de cet établissement, la section rempaillage cannage offre ses prestations aux particuliers et collectivités. Régulièrement, elle participe à des manifestations dans le cadre des métiers d'art. Le Verdier, 40 salariés handicapés, fabrique et conditionne des articles de papeterie, des fournitures et du petit matériel de bureau.

L'ESAT, établissement et service d'aide par le travail, propose à 114 personnes handicapées, des activités dans cinq ateliers distincts : cartonnage (production propre et sous-traitance), espaces verts (création et entretien), sous-traitance industrielle (mise sous film, montage, assemblage, conditionnement), section adaptée et blanchisserie. Ce dernier atelier a ouvert ses portes en janvier 2008. Doté d'un équipement moderne, il répond aux plus récentes normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement. La section adaptée accueille les personnes porteuses d'un handicap grave ou celles qui ne peuvent plus assumer un travail à temps plein. Cette unité se compose d'un mi-temps de travail et d'un mi-temps consacré à des activités visant le maintien des acquis.

Les trois formules d'hébergement (foyer traditionnel, foyer-logement, foyer éclaté) offrent une prise en charge individuelle et un mode de vie adapté à chacun des 60 résidents accueillis.

La construction des nouveaux foyers Bernard-Fagot s'achèvera d'ici fin 2009. Le déménagement du foyer traditionnel s'opérera en début d'année prochaine. Puis s'ensuivra l'admission des premiers résidents du foyer de vie. D'ores et déjà, Delphine Auclair, la future directrice des foyers, qui a été embauchée le 14 septembre dernier, prépare activement l'ouverture de ces structures.

...et demain

2010 sera, pour l'APEI de Saint-Amand-Montrond, une année d'aboutissement de projets :

- la création du foyer de vie et de places pour personnes handicapées retraitées
- l'extension du foyer traditionnel
- la certification ISO 14001 pour les entreprises adaptées.

L'offre des services possibles pour les personnes handicapées et pour leur famille sera ainsi complète et permettra de répondre à toutes les situations, à l'évolution et aux attentes de chacun.

Transparence



Journal semestriel de l'APEI de Saint-Amand-Montrond

Président de l'association et du comité de rédaction : Jean-Pierre Havard

Directeurs de la publication : Christian Denis, Patrick Soldati

Comité de rédaction : Michel Dangles, Elie Delcher, Claudie Loda, Odile de Saint-Sernin

Conception artistique : Actif Edition - 02 47 67 55 95

Ce numéro a été tiré à 65 000 exemplaires sur papier recyclé.

21, rue Emile-Zola - 18200 Saint-Amand-Montrond - www.apei.asso.fr

